

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 3 avril 2025

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 25
Votants : 30

D25.049

L'an deux mille vingt-quatre,
le trois avril,
à 20 heures ,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 18 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude, FABRE Jean, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, RODIER Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir à VALENTIN Denis), ANDRE-DECARSIN Sophie, LAFON Madeleine (pouvoir à FABRE Jean), BLANC Sébastien (pouvoir à MALZAC Claude), VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir à POURQUIER Jean-Paul).

M. Noël LAFOURCADE été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D25.049: AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2024 – BUDGET
ANNEXE ZA LE GALLON

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Vice-Président en charge de la Commission Finances,

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2024 concernant le **budget annexe ZA LE GALLON (553)**

CONSIDERANT que ce budget a été clôturé au 31 décembre 2024,
STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
Après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation selon la proposition suivante :

BUDGET ANNEXE ZA LE GALLON - 553

CA 2024

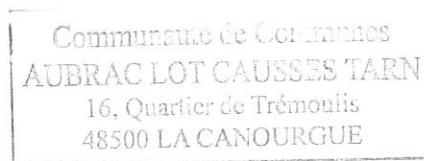
Proposition d'affectation du résultat

Compte 002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	19 144,90 €
------------	-----------------------------------	-------------

Ce résultat sera affecté au **compte de résultat 2025** du budget principal.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 8 avril 2025,
Le Président,



Jean-Claude SALEIL